



LA BANQUE ROYALE DU CANADA

BULLETIN MENSUEL

VOL. 47, No 11

SIÈGE SOCIAL : MONTRÉAL, NOVEMBRE 1966

La famille canadienne en 1967

AU MOMENT où il entrera dans son second siècle de confédération, le Canada devra être résolu, en son âme et conscience, à restaurer et à sauvegarder la grande institution de la vie individuelle et nationale qu'est la famille. La famille où règne l'harmonie constitue la base la plus solide et la plus complète du bonheur et de l'épanouissement de la personne humaine de même que le fondement nécessaire de la société.

En cette dernière partie du vingtième siècle, nous vivons dans un monde des plus dynamiques. Nul ne tient ni ne s'attend à ce que la société cesse de progresser. Personne ne doit prévoir, non plus, que la famille puisse subir un arrêt de croissance et d'adaptation. Mais il nous faut veiller à ce que la famille subsiste, malgré toutes les vicissitudes, en tant que groupement de personnes unies entre elles par l'amour commun des choses qu'elles aiment.

En sa qualité d'entité sociale, la famille n'est pas seulement universelle pour notre temps; elle est depuis toujours un élément caractéristique de toutes les sociétés humaines. Elle était indispensable à la survie matérielle dans les premiers âges, et elle demeure aujourd'hui l'espoir suprême de notre survie intellectuelle et spirituelle.

Les vertus familiales

Si le groupement familial remplit si bien son but, c'est qu'il surpasse en efficacité toutes les autres sortes d'unités sociales imaginées pour atteindre la même fin. La famille exerce au moins trois fonctions principales: elle assure la subsistance et la survivance matérielles de ses membres; elle constitue le premier groupe organisé où l'homme apprend à vivre en société avec ses semblables; elle est un important moyen de transmission des valeurs et des connaissances culturelles et religieuses. C'est dans son sein que se développent les vertus d'amour, de compassion, de sollicitude et de sociabilité.

Il y a une façon froide, sobre et détachée de définir la famille, qui est celle de la loi: "Ensemble des personnes vivant dans une même maison et sous l'autorité

d'un même chef." Comme cela est loin de ce que l'on appelle la cellule mère de la société! Le milieu familial où l'individu trouve l'épanouissement personnel et social essentiel à la vie humaine. C'est une île d'affection au milieu d'une mer agitée. Un endroit où les gens vivent ensemble en s'entraïdant et en se protégeant les uns les autres.

La famille façonne la personnalité. Ce n'est que dans le cercle familial que l'on est pleinement soi-même. Dans tous les autres secteurs de la vie, il faut se frayer un chemin par son travail ou par ses œuvres, alors que dans la famille la seule condition d'admission est la naissance.

Le milieu familial

Tout le monde désire non seulement être une personne, mais aussi faire partie de quelque chose, appartenir à un groupe. C'est dans la famille que l'on trouve ce sentiment de connaissance réciproque, de solidarité et d'unité dont le "nous" est l'expression toute naturelle. La caractéristique essentielle du régime familial, c'est l'acceptation des droits et des devoirs mutuels. La vertu familiale par excellence, que l'on appelle "compréhension", est la faculté d'éprouver et de partager les émotions, les dispositions, les goûts et l'expérience des autres. L'esprit d'affectueuse entente que l'on y trouve constitue l'un des liens les plus forts de la vie familiale et est unique en son genre. Le respect des opinions, des idées, des habitudes et des affaires personnelles de chacun est aussi une marque distinctive de la société familiale.

Le comportement familial est fait d'une foule de petites choses. Les écrits sacrés abondent en rites destinés à protéger la famille. Ceux que l'on observe encore aujourd'hui peuvent servir de base à une meilleure compréhension, à l'acceptation des mêmes valeurs et des mêmes buts. L'enfant de quatre ans s'assimile au groupe familial en demandant à Dieu, à la fin de sa prière du soir, sur les genoux de sa mère, de bénir ses parents, ses sœurs, ses frères et ses grands-parents. La mère qui fredonne la même chanson tous les soirs, pendant des années, pour endormir son fils, ajoute une cheville à la charpente de l'unité familiale.

Les anniversaires peuvent donner lieu à des réjouissances aussi agréables que riches de signification. Quand les parents et les enfants se réunissent pour passer ensemble une soirée tranquille, qu'ils évoquent les événements familiaux qui se sont déroulés depuis le dernier anniversaire et qu'ils parlent de leurs espoirs et de leurs projets d'avenir, ils resserrent utilement leurs liens de solidarité en se rappelant les uns aux autres les plaisirs et les joies qu'ils ont connus.

L'âme même de la vie familiale réside dans l'attitude de ses divers membres les uns envers les autres. Dans le cercle de famille, les réticences sont réduites au minimum. Parents et enfants y ont la liberté de parler franchement, de dire ce qu'ils pensent de leurs affaires mutuelles et même les uns des autres. Tout se fait entre soi et la franchise y est de mise.

Les rôles de la famille

Nous sommes loin de la théorie de Platon, qui voulait que les enfants soient confiés aux soins de l'État. Dans certains pays situés derrière le Rideau de fer, les nouveau-nés, placés pour ainsi dire sur une bande transporteuse, passent d'établissement en établissement et entrent dans la vie sans n'avoir jamais connu la douceur des bras d'une mère.

Mais même dans les pays libres du monde occidental, le rôle de la famille s'est graduellement amoindri, depuis un siècle, au fur et à mesure que l'État et la collectivité ont assumé des fonctions qui incombaient auparavant à la famille.

Il semble toutefois que les familles se soient soudainement rendu compte que les organismes désignés pour les remplacer n'étaient pas vraiment à la hauteur. Aussi l'O.N.U. proclame-t-elle, dans sa *Déclaration universelle des droits de l'homme*, que "La famille est l'élément naturel et fondamental de la société et a droit à la protection de la société et de l'État."

La vie de famille exige des biens matériels, mais uniquement dans la mesure où il faut des pieds pour marcher. Quant à savoir où la marche nous mènera, c'est autre chose. Il importe en outre qu'il y ait au sein de la famille des buts et des aspirations à réaliser, qui, tout en tenant compte du besoin d'adapter notre culture aux exigences de l'âge scientifique, serviront à stimuler et à développer la personnalité de ses membres. L'avenir du Canada tient en grande partie à la formation d'hommes à l'esprit sain, éclairé, intègre et bien équilibré, et c'est là sans aucun doute l'une des fonctions de la famille.

La stabilité de la famille

Appliqué à la famille, le mot "stabilité" ne désigne ni la stabilité du rang social, ni la stabilité économique, ni la stabilité imposée par la loi: la stabilité de la famille a trait aux réalités internes de la vie familiale.

Le monde, où des impératifs nouveaux succèdent aux anciens, a de plus en plus besoin d'hommes bien

renseignés sur les problèmes sociaux de l'époque actuelle et capables d'y faire face. La grande question dans la vie demeure celle du choix. Il faut encore aujourd'hui juger ou décider ce qu'il convient de faire sur le plan moral, et juger et décider quel métier sera le nôtre sur le plan de l'orientation professionnelle. C'est une obligation à laquelle nous ne pouvons pas échapper. Et voilà pourquoi il est d'une si haute importance que la famille soit l'école où l'on apprend à choisir et à juger avec sagesse.

C'est dans la famille que les enfants s'initient aux us et coutumes, ainsi qu'aux multiples aspects de leur héritage culturel. Ces notions et ces connaissances serviront plus tard de base à leurs jugements et à leurs décisions. On peut dans une très large mesure augurer le succès de la famille au cours de la prochaine génération d'après son désir de se donner les moyens et la préparation voulus pour assurer aux jeunes l'orientation dont ils ont besoin. C'est là un de ses devoirs les plus impérieux.

Il existe, dans notre société canadienne, des principes supérieurs de droiture, de bienséance et de justice. On en retrouve l'origine dans les *Institutes* de l'empereur Justinien, qui datent de quatorze siècles: "vivre honorablement, ne faire tort à personne, rendre à chacun son dû."

Ces principes s'enseignent au foyer et ont pour but de préparer le passage de l'enfant à l'état d'indépendance. A mesure que la discipline se relâche dans la famille et à l'école, la nécessité de la discipline personnelle devient de plus en plus grande. C'est ce qu'accomplit actuellement le foyer pour inculquer à la jeunesse les principes de la morale, du savoir-vivre et de la personnalité qui décidera de l'avenir économique, social et politique du Canada.

La discipline

La discipline familiale est fondée sur l'amour, la confiance, la bienveillance, la persuasion et l'autorité. Les enfants doivent apprendre à obéir s'ils veulent s'adapter sans peine et sans difficulté aux situations de la vie adulte. L'observation des directives et des lois est une nécessité primordiale dans les affaires comme dans la société.

La discipline n'est pas seulement un moyen de protection, elle est aussi un moyen de perfectionnement. Le régime familial a de ce point de vue une double fonction: celle d'empêcher l'enfant de commettre des erreurs et de servir de guide à l'inexpérience.

Il est bon, avant d'établir un règlement, d'en déterminer le but et de fixer les limites que la raison peut imposer à son application pratique. Les parents, comme tous les directeurs de bureau ou d'usine, connaissent par expérience la pression qui s'exerce à la longue contre le mur du règlement, chacun cherchant où il est possible de pratiquer un enfoncement sans être réprimandé ou de faire une brèche sans être puni.

Il incombe aux parents de veiller avec soin à ne pas créer d'illégalités artificielles uniquement pour faire respecter la discipline. Les enfants voient clair. Certains ont tendance à se laisser aller si l'on se montre continuellement très exigeant à leur endroit sans raison évidente.

Les années d'enfance sont importantes, car la vie humaine réclame aide et tendresse pour faire ses premiers pas. La psychanalyse a révélé le besoin pour les enfants d'avoir des parents affectueux, qui les aiment et s'en font aimer. Si un enfant commence à se détacher de ses parents, ce n'est pas parce qu'il est méchant, mais parce qu'il y a eu quelque part un manque d'affection.

Une œuvre de collaboration

La famille est une entreprise collective. Les parents sont des associés au service d'une même cause, et, à mesure que les enfants grandissent, il faut les intéresser eux aussi à l'œuvre commune.

Le choix de son conjoint, au moment du mariage, est une décision d'une extrême importance pour le jeune homme et pour la jeune fille. Rien dans la vie ne constitue une aussi rude épreuve que la vie conjugale pour notre sens commun, notre sentiment des convenances et notre aptitude à bien nous entendre avec les autres.

Il n'est pas nécessaire que l'épouse comprenne le métier de son mari ni qu'elle en connaisse tous les détails techniques, mais il importe qu'elle comprenne toute l'importance qu'il a pour lui. Quant à l'époux, il doit être capable d'exprimer à sa femme une vaste gamme de sentiments et pouvoir se mêler et prendre de l'intérêt à ses activités.

Il faut aussi que le père et la mère marchent de pair avec l'évolution de leurs enfants. Certains parents ne semblent pas se douter, avant qu'il ne soit trop tard, que la condition de la jeune fille n'est plus la même. Il n'y a pas si longtemps encore, les femmes étaient indifférentes à la nécessité de se faire reconnaître comme membres de la société. Mais les possibilités économiques leur ont ouvert de nouvelles portes. Si la voix d'une fille n'est ni entendue ni respectée au sein du cercle de famille, l'instruction qu'elle a reçue et le code social d'aujourd'hui lui permettent de se louer un appartement ou d'aller vivre ailleurs.

Les temps changent

Notre époque a quelque chose de profondément dramatique. Il ne faut pas s'étonner de voir les enfants d'aujourd'hui, qui n'ont jamais connu un monde sans automobiles, sans téléphones, sans récepteurs de radio et de télévision, sans avions et sans lumière électrique, réagir d'une façon différente de celle de leurs grands-parents de l'âge des becs de gaz et des voitures à chevaux. Quand ces grands-parents regardaient le ciel ils n'y apercevaient que la lune, les étoiles et les cons-

tellations, mais quand leurs petits-enfants lèvent les yeux, ils voient des véhicules spatiaux.

Au cours des cent dernières années d'existence du Canada, la famille a été témoin de changements marqués en ce qui concerne le problème des naissances, l'activité économique, les loisirs, l'instruction et le comportement religieux. Il s'agit maintenant d'apprécier la valeur des changements, de nous mettre d'accord sur un idéal de base auquel il faudra nous en tenir et de nous adapter sans heurt ni déchirement au nouveau mode de vie.

Il faut nous chasser de l'idée que toute perturbation dans l'état de choses existant est un signe de détérioration. Changement n'est pas synonyme de déchéance. Au lieu de s'alarmer devant le processus de la transformation et de craindre le pire, la famille devrait être fière d'avoir l'occasion de vivre à une telle époque, d'en affronter les problèmes et de jeter des jalons pour l'avenir.

Il n'est pas suffisant d'étayer les vieilles institutions contre la marée du changement. Nous avons besoin d'un type de famille où se reflètent les sources et les courants profonds des idées de notre temps, et dont l'orientation se fonde sur des principes qui ont fait leurs preuves au cours des âges.

L'adolescence

Au fur et à mesure qu'il avance dans l'adolescence, il est naturel que l'enfant recherche ses distractions et ses centres d'intérêt hors de la famille. Si les parents savent dominer leurs sentiments, il leur sera relativement facile d'accorder graduellement de la latitude à leurs enfants.

Naturellement, il y a des choses qui ne peuvent se faire sans entraîner des ennuis. Quand on les met en possession de libertés ou de pouvoirs qui leur semblent tout à fait nouveaux, les enfants se font un plaisir de les exercer. Et ils ont parfois des réactions assez outrées, comme le débraillé et les manières frustes.

Les parents doivent se garder de donner l'impression à ces jeunes gens qu'on les abandonne à un point décisif de leur passage de l'enfance à l'âge adulte ou qu'ils doivent résoudre leurs problèmes seuls ou avec l'aide maladroite de leurs copains du même âge.

Mais il ne faut pas sous-estimer la vigueur, la sagesse et la clairvoyance des jeunes. Leur entêtement et leur fermeté d'esprit viennent de la fierté naturelle que leur inspirent les capacités qu'ils croient avoir. Ils en savent plus long que les vieillards de la génération précédente; ils sont mieux renseignés et ont plus d'émulation. Pourtant, ils ont encore besoin de la famille.

Si un des jeunes décide de quitter le foyer familial, il y perd plus qu'il n'y gagne. Il se montrera peut-être audacieux et fort en face des menues épreuves de l'art de vivre, mais lorsqu'il s'agit des choses susceptibles d'influer sur le bonheur de toute sa vie, il faut qu'il puisse s'adresser quelque part pour demander conseil.

Il est fatigant d'entendre rebattre sans cesse, dans les entrevues publiées par les journaux et les débats présentés par la télévision, la même vieille rengaine: "Ils ne comprennent pas". En nous réfugiant derrière ce prétexte, nous avouons deux choses: que nous nous apitoyons sur nous-mêmes et que nous sommes incapables de nous faire comprendre. Tant que les parents comme les enfants ne font pas un sérieux effort pour comprendre l'autre point de vue, ils ne peuvent vraiment pas le mettre en doute.

Ce qu'il faut faire

Une bonne façon de réaliser l'entente mutuelle est de recourir au conseil familial, qui est un excellent moyen pour assurer les échanges d'idées et d'expériences et le partage équitable des fardeaux dans une famille sociable. Chacun acquiert ainsi une vue plus complète des questions qui intéressent la communauté.

Pour bien accomplir sa mission, le conseil familial doit être capable d'écouter avec courtoisie, de répondre avec sagesse, de délibérer avec calme, de convaincre et persuader au lieu d'imposer ses décisions, de juger avec impartialité. Il jouera aussi un rôle positif en faisant naître des idées nouvelles, et les idées nouvelles sont aussi nécessaires dans les familles que dans les entreprises commerciales.

Ici, une question intéressante se pose: que fait-on en réalité pour mettre au point une méthode de formation spécialement destinée à venir en aide aux parents et aux futurs parents? Même si les sociologues et d'autres spécialistes s'efforcent d'élaborer le plan d'organisation définitif de la vie familiale, il n'en reste pas moins qu'une action immédiate s'impose.

On n'a qu'à écouter les conversations des parents pour discerner jusqu'à quel point ils se rendent compte de l'état précaire de la famille dans notre société. Ils savent que le besoin est urgent et ils sont prêts à faire quelque chose; ce qui n'est pas clair c'est la façon précise dont il faut s'y prendre. Sans conseils et sans aide, la tâche est aussi difficile qu'essayer de passer par le trou d'une aiguille.

Depuis une trentaine d'années, on assiste à une prise de conscience de plus en plus grande par les membres de nombreuses professions d'un rôle nouveau, qui est venu s'ajouter au cadre traditionnel de leurs attributions: celui de conseiller en matière de problèmes familiaux et conjugaux. On consulte certes les ministres du culte, les avocats, les psychologues et les assistantes sociales, mais on s'adresse aussi au médecin de famille, à l'instituteur, bref à tous ceux qui paraissent à même de donner des conseils.

Les églises de toutes les confessions ont un rôle vital à jouer. Il leur incombe de déployer sans délai un effort créateur, vigoureux et soutenu pour devenir le solide rempart des familles en les soutenant, en les conseillant et en leur offrant le secours et le réconfort infinis de la religion.

Un besoin ancien d'une urgence nouvelle

La nécessité des bonnes relations au sein de la famille n'est pas nouvelle. L'un des écrits les plus anciens du monde, car il date de six mille ans, donnait ce conseil aux princes de l'Égypte: "Prends soin de ta propre maison et chéris ton épouse."

En 1964, Son Excellence le Gouverneur général et Madame Vanier réunissaient le Congrès canadien de la famille en vue d'étudier comment parer aux besoins actuels et futurs.

"Les structures de la civilisation peuvent changer, disait le Gouverneur dans son allocution inaugurale. L'accent peut être mis sur des valeurs différentes, mais une chose reste toujours quand même immuable, la famille."

Après avoir rappelé que lui et Madame Vanier avaient souvent exprimé leurs espoirs et leurs craintes à cet égard, Son Excellence ajoutait: "Nous avons parlé de nos craintes, car nous avons pu constater combien parfois notre civilisation tend à faire oublier que l'union de l'homme et de la femme est une chose sacrée, comportant des responsabilités nobles et grandes, et que le développement humain des enfants dépend de la vitalité des parents; de nos espérances aussi, car nous étions sûrs que les Canadiens prenant conscience ensemble des problèmes pourront travailler pour former une société plus juste, plus vraie, plus consciente des valeurs vraiment humaines, et par là plus respectueuse des liens familiaux."

De cette conférence est né l'Institut Vanier de la famille, dont le président est le Dr Wilder Penfield. L'Institut est chargé de poursuivre la tâche entreprise par le Congrès en dirigeant de vastes travaux d'étude, en convoquant périodiquement des réunions scientifiques et en coordonnant les recherches. L'Office de la famille, créé en octobre, à Ottawa, par la C. C. C., entend collaborer étroitement avec l'Institut Vanier à la "promotion des valeurs familiales".

Ainsi s'ouvre une nouvelle page de l'histoire du Canada et de l'évolution de la famille.

Quel type de famille semble se dessiner au moment où le Canada s'apprête à célébrer le centième anniversaire de ce que la ville de Saint-Jean saluait en 1867 comme "le plus grand mariage des temps modernes"? Comme dans les cas de la confédération des provinces, il s'agit d'une famille fondée sur la solidarité et où l'accent est mis sur l'étroite association des personnes. Elle se distingue par un échange réciproque d'affection, par la reconnaissance de l'égalité des époux, par le caractère démocratique des décisions familiales, où les enfants ont leur mot à dire, par le désir d'assurer l'épanouissement de la personnalité de ses membres, par la liberté d'expression compatible avec l'unité familiale, par l'espoir que c'est dans la famille que se trouve le plus grand bonheur.

Dans un pays comme le Canada, il ne faudrait pas que l'on cite d'un ton moqueur ou ironique le vers bien connu "Où peut-on être mieux qu'au sein de la famille?"